

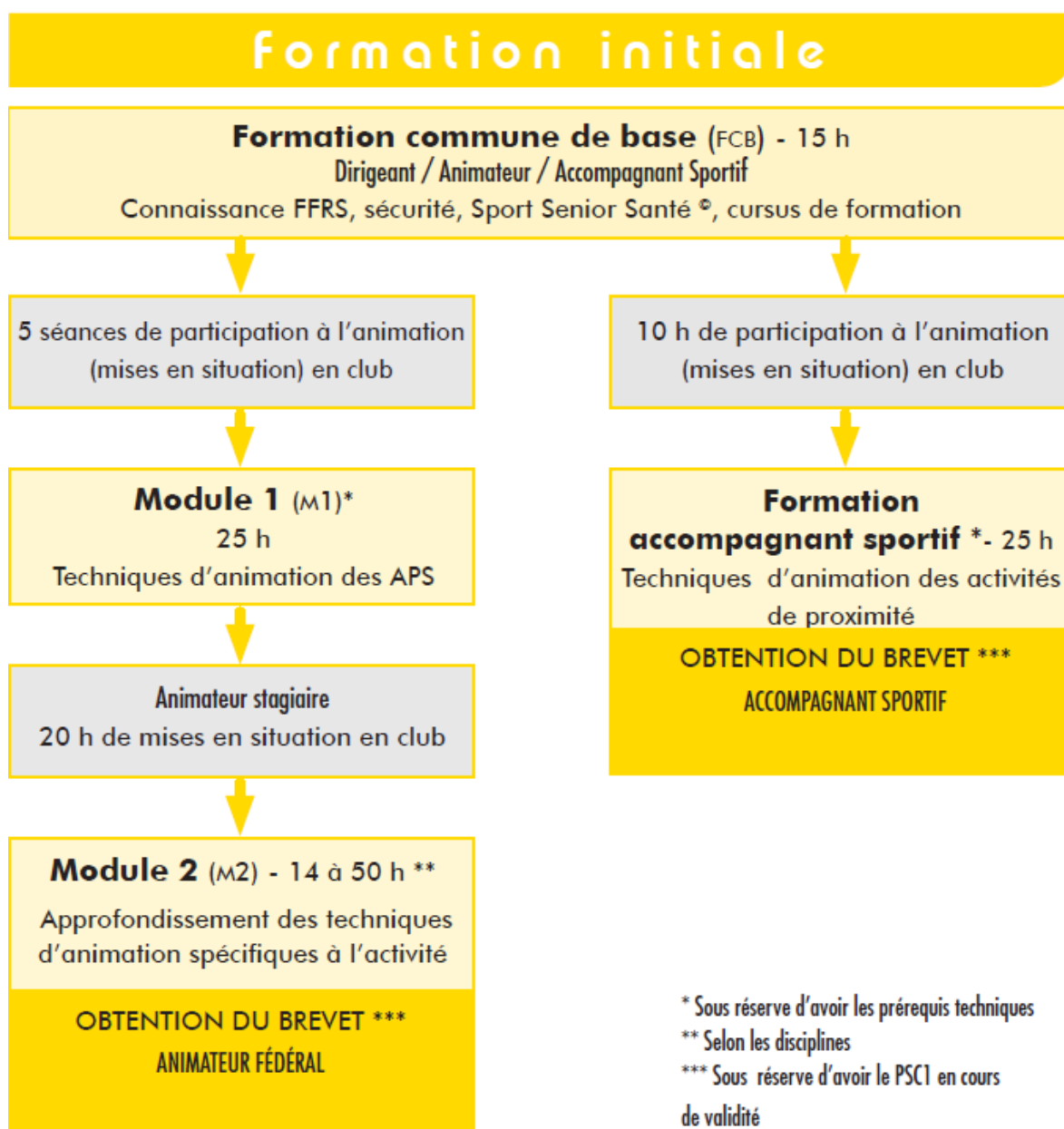
# fiche suivi prérequis Formation accompagnant sportif

A l'issue de la FCB, toute personne désirant suivre une formation d'encadrant doit, dans la mesure du possible, être suivi par un animateur ou accompagnant sportif diplômé FFRS (ou professionnel) en lien avec l'activité du stagiaire ou à défaut animateur d'une autre activité.

Pour toutes créations d'activités, il vous est possible de vous rapprocher d'un autre club FFRS, d'un instructeur fédéral ou à défaut d'une autre organisation sportive. Cela pour permettre au stagiaire d'arriver dans les meilleures conditions aux différents modules de stages de formation.

Le choix du tuteur est à l'initiative du stagiaire.

Le tuteur aura pour mission d'accompagner, d'aider et d'orienter le stagiaire pendant son parcours de formation. Il devra aussi s'assurer de l'acquisition des prérequis du stagiaire pendant ses mises en situation en club pour attester de ses capacités à suivre les modules de formations correspondants.



# Prérequis Accompagnant Sportif Jeux de boules

**TUTEUR**

Nom :  
Prénom :  
Club :  
Animateur (préciser l'activité) :  
Tél :

**STAGIAIRE**

Nom :  
Prénom :  
Club :

Date FCB : .....

PSC1 :  Obtenu le.....  
 A passer le.....

DESCRIPTIF DES COMPETENCES ATTENDUES	ACQUIS	NON ACQUIS	OBSERVATIONS
Pratiquer correctement l'un ou l'autre des jeux de pétanque, lyonnaise			
Connaitre le règlement du jeu pratiqué			
Avoir du plaisir à jouer et à la faire partager			

- 10 heures d'accompagnement en club

Date des séances et nombre d'heures :

.....  .....  .....  .....  .....

.....  .....  .....  .....  .....

- Observations tuteur :

.....

.....

.....

.....

- En cas de non-acquisition d'un prérequis il convient au préalable de contacter l'instructeur responsable du stage au plus tard **15 jours avant le début du stage** pour s'assurer que d'une part la participation du stagiaire n'engendre pas de difficultés sécuritaires, et d'autre part que l'acquisition des compétences par le stagiaire est réalisable pendant la formation. Le tuteur atteste que la stagiaire a bien validé les prérequis et présente les compétences nécessaires à l'entrée en formation du Module AS concerné.

CRITERES DE NON-VALIDATION DU MODULE ACCOMPAGNANT SPORTIF
JEUX DE BOULES
N'assure pas la sécurité individuelle et collective lors de l'activité
Ne participe pas aux exercices proposés/mises en situation
Ne participe pas à l'intégralité du stage
Critique négativement et ouvertement les valeurs et contenus de la FFRS
Affiche un manque de respect vis-à-vis des instructeurs et/ou stagiaires

\*En cours de travaux pour les critères spécifiques.

Si au moins un des critères est observé lors du module accompagnant sportif jeux de boules, la qualification ne sera pas acquise par le stagiaire.

*Signature du stagiaire :*

*Signature du tuteur :*